**DROIT A L’IMAGE**

Je soussigné (e) ………………………………………………………………..

Conformément aux dispositions relatives au droit à l’image (nom, voix, éléments de la personnalité…), autorise l’Association “Choeur International de Femmes de Paris”, à utiliser les photographies et films réalisés lors de répétitions, concerts et manifestations musicales.

Cette autorisation concerne soit les images et le son, soit les images ou le son, utilisés partiellement ou en totalité. Ces supports (photos, bandes-son, films…) pourront être utilisés pour :

- les sites internet du C.I.F.P et autres plateformes de communication Internet (Facebook,Tweeter etc.) et les documents de présentation de l’Association et ses chœurs,

- les dossiers de demande de subventions.

Aucun support visuel ne sera communiqué à d’autres personnes que les membres du bureau

de l’Association, ni vendu ou utilisé à d’autres usages que ceux précités. Aucun document audio

et/ou visuel ne devra être mis en ligne ou diffusé sans l'accord du chef de chœur. Sauf avis

contraire

de votre part, vous serez informée de nos concerts, stages et évènements via l'adresse mail que

vous nous avez fournie.

La durée de validité du présent accord est régie par les textes concernant les droits d’auteur et les droits voisins. Toute prolongation de cette durée, en France comme à l’étranger, entrerait dans le cadre de cet accord.

Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques qui me concernent est garanti. Je pourrai à tout moment vérifier l’usage qui en est fait, et je dispose du droit de retrait de toute photographie si je le juge souhaitable.

Le présent contrat ne fait l’objet d’aucune contrepartie financière.

* J’accepte que mes coordonnées figurent sur le fichier du C.I.F.P.
* Je n’accepte pas que mes coordonnées figurent sur le fichier du C.I.F.P.
* J’ai pris connaissance des statuts et du règlement de l’association.

Fait à …………………..…………………. le ……………………........................................................

**L’intéressé(e) Présidente du C. I. F. P.**

**Agnès CABROL**

« Lu et approuvé »